



Penvénan

Mer. Les plaisanciers costarmoricains à Port-Blanc

L'association des Plaisanciers du Bout du Quai du président François Jégou accueillait, samedi, l'assemblée générale du Comité des associations de plaisanciers et pêcheurs plaisanciers des Côtes-d'Armor. Une grande majorité des 22 associations que compte le département avait fait le déplacement dans la salle du centre nautique de Port-Blanc.

Claude Bougault, le président du comité, rappelait les événements qui ont marqué l'année 2018, et notamment la levée de l'interdiction de pêcher le bar au nord du 48^e parallèle, « grâce aux interventions de la FNPP et au travail incessant de son président Jean Kiffer ».

« Un bar par jour et par pêcheur, loin d'être suffisant »

Pour autant, le président Bougault est loin de se satisfaire de la situation



L'assemblée dans la salle de Port-Blanc, samedi.

actuelle. « Un bar par jour et par pêcheur du 1^{er} avril jusqu'au 31 octobre, c'est loin d'être suffisant ». D'autres sujets ont été évoqués : la pêche à pied, les cultures marines, les

zones de mouillages, les contrôles, la sécurité et les procès-verbaux (273 en 2018, portant principalement sur la pêche à pied et le non-respect des tailles de captures).